

Législature 2017-2021

Séance du 15 décembre 2020

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°73

Suivi de différents messages votés et informations diverses

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous pouvons vous donner les informations suivantes concernant le suivi de différents messages votés depuis le début de la législature :

- **Message 2 concernant l'attribution d'une délégation de compétence pour la mise à disposition de terrains en zone d'activité sous forme de droits distincts et permanents (DDP) pour la législature 2017-2021** : un droit de superficie distinct et permanent a été signé en novembre pour une surface de 2'787 m² dans la zone « Le Piolet » avec la Carrosserie Liniger SàRL pour l'implantation de ses activités ;
- **Message 25 concernant l'octroi d'un crédit-cadre de CHF 250'000.00 TTC pour le remplacement de plusieurs véhicules communaux pour la législature 2017-2021** : un véhicule Piaggio Porter a été acheté récemment à un garage de la place pour un montant de CHF 22'000.00. Le solde de ce message est d'environ CHF 78'000.00 ;
- **Message 42 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 384'000.00 TTC pour la réalisation de mesures de circulation sur les routes communales dans les villages du secteur de Murist** : les travaux sont terminés ;
- **Message 53 concernant l'attribution au Conseil communal d'une délégation de compétence de CHF 300'000.00 TTC pour des travaux non-planifiables dans des bâtiments communaux pour la présente législature** : les travaux suivants ont été réalisés ces dernières semaines : remplacement de l'introduction d'eau à la ferme de Lully pour un peu plus de CHF 12'000.00, remplacement de la colonne de lavage de l'ancienne école de Bussy pour un peu plus de CHF 7'000.00, remplacement de l'introduction d'eau des Bastians 1 pour un peu plus de CHF 9'000.00. Le solde de ce message est d'un peu moins de CHF 2'000.00 ;
- **Message 63 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 302'000.00 TTC pour le remplacement des luminaires de la Vieille-Ville d'Estavayer-le-Lac** : les travaux sont terminés ;
- **Message 77 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 60'500.00 TTC pour la création de deux passages pour piétons au Chemin des Autrichiens et à la Route de la Chapelle** : les travaux sont terminés ;
- **Message 89 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 191'000.00 TTC pour le remplacement de l'éclairage public et d'une conduite d'eau potable au Chemin de Travers à Forel** : les travaux sont terminés ;
- **Message 99 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 69'000.00 TTC pour la pose d'une couche de roulement sur la partie de la Route de la Chapelle située devant le CO et la salle de sport « Amarante » à Estavayer-le-Lac** : les travaux sont terminés ;
- **Message 100 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 47'000.00 TTC pour la pose d'une couche de roulement sur la Route de la Ferme, à Estavayer-le-Lac** : les travaux sont terminés ;
- **Message 101 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 71'000.00 TTC pour la réfection d'une partie de la route reliant Franex à Granges-de-Vesin** : les travaux sont terminés ;

- **Message 115 concernant l'octroi d'une autorisation de dépense de CHF 260'000.00 pour différentes actions de relance économique et touristique suite au COVID-19 :** la chargée de mission – déléguée au commerce local a débuté son activité au sein de la Commune mi-novembre ;
- **Message 118 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 75'350.00 TTC pour le remplacement d'un tracteur tondeuse – broyeur :** le véhicule a été commandé il y a quelques semaines à un garage agricole de la place ;
- **Message 120 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 31'500.00 TTC pour les travaux d'aménagement, de mise en conformité de la cage d'escalier et des sorties de secours, pour l'immeuble des Bastians 1, suite à l'installation provisoire du Centre de jeunes au 1er étage :** les travaux nécessaires ont été réalisés et le Centre a été inauguré le 16 octobre 2020.

Nous profitons également de vous donner quelques informations sur un message voté le 1er février 2016 par le Conseil général d'Estavayer-le-Lac, l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 3'345'000.00 TTC pour l'assainissement du réseau d'eau et d'épuration de la Rue de l'Hôtel de Ville, la Grand-Rue et l'Impasse du Mouret, y compris réaménagement. Comme vous avez pu le constater, les travaux avancent bien, selon le planning établi, avec une fin de la première étape au printemps 2021. Par rapport au projet initial, des travaux supplémentaires ont été adjugés, notamment l'insertion d'éléments dans la chaussée pour la mise en valeur de la rue avec de l'éclairage. Des bornes électriques ont aussi été installées pour permettre une fermeture facile de la rue. Un état de la situation financière sera fait à la fin de la première étape des travaux et, si cela est nécessaire, un message sera présenté pour une demande de crédit complémentaire.

Enfin, nous vous remercions de prendre note des informations suivantes :

- **Fonctionnement du Conseil communal :** comme cela a été communiqué début octobre, M. Dominique Aebischer a démissionné de son poste de Conseiller communal. Le Conseil communal le remercie pour ses nombreuses années d'engagement pour la collectivité. Les trois viennent-ensuite de la liste PDC aux dernières élections communales ont décliné leur élection dans le délai imparti. En vertu de l'article 79 de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), il n'y a pas d'élection complémentaire en cas de vacance au cours des six mois précédant les élections générales. Le Conseil communal fonctionne donc à huit jusqu'à la fin de la législature. M. Votta a repris les tâches opérationnelles en lien avec le dicastère du Domaine public alors que certains dossiers spécifiques ont été répartis entre différents Conseillers communaux ;
- **Bilan de fin de législature :** comme cela vous a été communiqué par courriel, le Conseil communal a présenté à la presse le 27 novembre 2020 son bilan de fin de législature. La version informatique du rapport vous a été transmise et est présente sur notre site Internet. Un article sera également publié dans l'édition de décembre du Journal d'Estavayer ;
- **Sondage à la population :** le Conseil communal a reçu les résultats du sondage à la population lancé cet été. Une conférence de presse aura lieu demain pour présenter les résultats publiquement. Le rapport complet sera dès demain sur le site Internet de la Commune et les principaux résultats seront aussi détaillés dans l'édition de décembre du Journal d'Estavayer ;
- **Cité de l'énergie :** le 24 novembre 2020, le label « Cité de l'énergie » a été délivré à la Commune d'Estavayer. Cette distinction a été obtenue en raison de « résultats convaincants et exemplaires dans le développement de sa politique énergétique » a relevé la Commission chargée de l'attribution du label. Avec un score de 56.8 %, la Commune dépasse largement le seuil minimum requis de 50%. Le Conseil communal ne compte cependant pas en rester là ; il entend en effet intensifier ses actions, en collaboration avec la Commission de l'énergie, afin de renforcer la qualité de vie et protéger l'environnement, notamment en poursuivant l'étude du projet AquaVia prévoyant la création d'un chauffage à distance utilisant les rejets de chaleur et l'énergie du lac, en augmentant la production de biogaz à la STEP de l'ERES et les installations de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et privés, en assainissant ses bâtiments, ainsi qu'en mettant en place un transport urbain et en favorisant la mobilité douce.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

Le Syndic :
Eric Chassot

Conseiller communal responsable : Eric Chassot, Syndic